

Numéro 34

Mairie
21, rue du Docteur Audé
85200 - L'ORBRIE
n° INSEE : 85167
Tél. : 02.51.69.06.72
Fax : 02.51.69.70.63
mairie.lorbrie@wanadoo.fr
lorbrie.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Mardi, Mercredi et Jeudi :
9h00/12h00
Lundi et Vendredi :
14h00/18h00

BIBLIOTHEQUE

Mardi : 16h30/18h30
Mercredi : 15h30/18h30
Vendredi : 16h30/18h30
Tél. : 02 51 51 07 39
bibliothequeclodaria.orbrie@orange.fr

PERMANENCES DES ÉLUS

Mme le Maire :
Les mardi et mercredi
de 10h00 à 12h00
ou autres sur rendez-vous

~
Maire et adjoints :
Le mercredi
de 17h00 à 18h00

~
Directeur de publication
Noëlla LUCAS - Maire

Comité de rédaction
Brigitte Grimaud
Jean Charles Guiadeur
Nicolas Cellier
Pascal Pierre

Location salle polyvalente

Réservation :
s'adresser en mairie
Remise des clés :
s'adresser à

Eliane BOBINEAU
Tél. 02 51 51 18 39
ou 06 43 16 75 35



Après le temps des vacances, synonyme de retrouvailles en famille et entre amis, place à la reprise de notre quotidien et de notre train-train. Septembre, c'est aussi la rentrée des classes. Cinquante deux jeunes élèves sont scolarisés à l'école du Parc, dont vingt sept en classe de petite et moyenne section et vingt cinq en classe de grande section / CE1. Je me réjouis de ces effectifs en légère hausse.

La réhabilitation du bâtiment de la rue du Lavoisier s'est concrétisée avec le transfert de la garderie périscolaire et du restaurant scolaire. Désormais, l'ensemble de ces services sont réunis au sein d'un même pôle sur le site de l'école.

Le mois de septembre marque aussi la reprise des activités des associations. Ce bulletin leur est en grande partie consacré. Je vous encourage vivement à les rejoindre. De nombreux bénévoles s'y investissent, proposant des activités variées. Je les remercie de leur implication au service de l'animation communale. Lieu d'interconnaissances, la vie associative est aussi source de lien social et contribue au bien vivre dans notre village.

De nouvelles associations ont vu le jour cette année : l'association « les pitchouns de L'Orbrie » qui regroupe des assistantes maternelles de la commune et l'association « les brother's trial » qui propose des démonstrations d'équilibre et de franchissement d'obstacles à vélo ; une chorale vient de se constituer ; elle nous fera le plaisir d'un tour de chants, en janvier prochain, lors du repas du nouvel an.

Prochaine animation ouverte à tous, le 4 octobre à partir de 14 h 30 à la salle polyvalente. Initiation danses avec les aînés et les enfants de l'école.

Le centre bourg s'est animé avec la réouverture du Café-Restaurant « la balançoire bleue ». Corinne vous y accueille chaque fin de semaine. Elle reste également à votre service pour des repas sur commande, à domicile ou en salle. Réservations au 06 82 87 80 99.

Un Conseil Municipal des Enfants va se mettre en place dans les prochaines semaines afin d'encourager l'intérêt de nos plus jeunes habitants pour la citoyenneté. Sont appelés à se porter candidat et à voter les enfants âgés de 8, 9 et 10 ans. Les jeunes élus se réuniront périodiquement pour proposer leurs idées. Je serai attentive à leur regard sur notre lieu de vie et à leur écoute pour concrétiser leurs actions.

Dans ce climat d'incertitude, cultivons l'optimisme, la solidarité et l'attention les uns envers les autres.

Je vous souhaite une bonne rentrée et une agréable arrière-saison.

Le Maire,
Noëlla Lucas



Séances du Conseil Municipal

Compte rendu de la séance du 12 mai 2016

Le Conseil Municipal :

Dans le cadre du projet de mise en valeur du centre bourg, **décide** de retenir la proposition de Monsieur Gwenaël TANGUY, urbaniste et paysagiste-concepteur à Fontenay-le-Comte, pour un montant de 8 300,00 euros HT décomposé comme suit :

- tranche ferme : 4 400,00 euros HT (réalisation des esquisses d'aménagement et des études d'avant-projet)
- tranche conditionnelle : 3 900 euros HT correspondant à 3,90 % de l'enveloppe prévisionnelle des travaux (établissement du dossier de consultation des entreprises en cas de travaux)

autorise Madame le Maire à signer le devis de maîtrise d'œuvre ; **décide** de lancer la tranche ferme en vue d'établir les demandes d'aide financière ;

procède au tirage au sort sur la liste électorale 2016 d'un électeur et d'une électrice pour figurer sur la liste préparatoire à la liste du jury criminel 2017 ;

décide de confier au SyDEV, dans le cadre du Plan Climat Energie Collectivité, la réalisation de l'action « d'un suivi des consommations d'énergie du patrimoine bâti et de l'éclairage public » ; **autorise** Madame le Maire à signer la convention correspondante ;

approuve les travaux de busage de fossés route de Pilorge et rue de la Chaume ; **décide** de retenir la proposition de l'entreprise GUILLAUME TERRASSEMENT pour un coût total de 9 128,81 euros TTC ; **autorise** Madame le Maire à signer les devis et engager les travaux ;

confirme le principe de reverser sous forme de participation le produit des loyers du cabinet infirmier au Centre Communal d'Action Sociale ;

dit que ce reversement s'effectuera par trimestre échu ; la participation, qui totalise 3 162,36 euros, est inscrite à l'article 657362 du budget de l'exercice.

Questions diverses

Travaux de réfection de l'enduit extérieur de la bibliothèque

Ces travaux de reprise d'enduit extérieur ont été préconisés par l'expert en dommages ouvrage.

Le devis de la SAS GIBAUD est accepté pour un montant de 4 498,48 euros HT, dont 2 818,48 euros HT à la charge de la commune.

Nouveaux compteurs Linky déployés par ERDF

Madame le Maire fait part des interrogations formulées par deux habitants concernant le déploiement des compteurs Linky dont les ondes pourraient atteindre la santé.

Le référent du SyDEV sur cette question sera contacté afin d'apporter une réponse adaptée.

Accueil des personnes devenues récemment françaises

Une cérémonie d'accueil de ces nouveaux citoyens français aura lieu prochainement à la Préfecture.

Une Orbrienne fait partie des personnes conviées.

Portes ouvertes du nouveau pôle périscolaire

Des portes ouvertes seront organisées le jour de la kermesse pour que parents et enfants puissent découvrir les nouveaux aménagements.

Compte rendu sommaire de la séance du 16 juin 2016

Le Conseil Municipal :

concernant le projet d'aménagement du centre bourg, **valide** le dossier d'avant projet qui porte sur la venelle du Prieuré, le jardin situé derrière l'ancienne mairie, le jardin anciennement propriété de Madame Guérin acquis par la Commune et l'impasse Saint-Vincent ; **sollicite** le Département pour inclure cette opération dans la convention de travaux du contrat communal d'urbanisme sur la base d'une enveloppe prévisionnelle de travaux de 106 550 euros HT, à laquelle s'ajoutera le réseau pluvial de la venelle du Prieuré en cours de chiffrage ;

Séances du Conseil Municipal

décide de différer à la rentrée la consultation d'entreprises pour le lancement des travaux d'aménagement du centre bourg dans l'attente de la notification de l'aide départementale au titre du contrat communal d'urbanisme ;

approuve la réalisation de levés topographiques du centre bourg ; **charge** Madame le Maire de mener à bien la consultation de géomètres et de retenir la proposition la mieux disante ;

accepte les propositions d'avenants des lots n°10 et 11 du marché de restructuration de l'école publique concernant diverses adaptations de chantier; **autorise** Madame le Maire à les signer et notifier aux entreprises ; l'avenant du lot n°10 totalise + 702,96 euros HT ; l'avenant du lot n°11 concerne une moins-value de 571 euros HT.

Le plan et l'estimation concernant les travaux de mise en accessibilité de la cour sont présentés ; d'autres chiffrages seront demandés.

approuve le remplacement des radiateurs électriques de l'école par l'entreprise Comelec services au prix de 4 411,00 euros HT ; les travaux seront réalisés pendant les vacances d'automne ;

approuve la convention proposée par Vendée Eau ayant pour objet de définir les conditions de recouvrement de la redevance d'assainissement collectif par le service public de l'eau potable pour le compte de la commune ; **autorise** Madame le Maire à signer la convention pour une durée de cinq ans ; la participation aux frais de facturation sera prélevée sur le compte de gérance d'assainissement collectif sur la base de 2.589 euros HT par usager ;

décide de reporter le point relatif au renouvellement de la convention avec la SAUR pour l'entretien des poteaux incendie pour le motif que la hausse tarifaire est jugée trop importante par rapport à la convention précédente pour une prestation moindre ;

décide de retenir la proposition de la société VPI de Belleville-sur-Vie pour assurer la vérification annuelle du matériel de protection incendie des bâtiments communaux pour un montant de 766,35 euros HT ; le devis de 612,00 euros HT concernant la fourniture de 3 extincteurs, 1 plan d'intervention et 4 plans d'évacuation pour équiper les nouveaux locaux périscolaire est également validé ;

décide de maintenir le montant du loyer du cabinet médical à 192,00 euros par mois à partir du 1^{er} juillet 2016 jusqu'à la prochaine révision ; le montant des charges est également maintenu à 75 euros par mois ;

accepte de reconduire la mise à disposition de la salle polyvalente à la société Weight Watchers pour une année ; la contribution financière est fixée à 45 euros pour une séance hebdomadaire et 85 euros pour deux séances ;

décide de fixer, dans le cadre de la mise en place, à titre pérenne, de l'entretien professionnel, les critères d'appréciation de la valeur professionnelle ; **décide** d'appliquer ce système d'évaluation de la valeur professionnelle à l'ensemble des agents non titulaires de la collectivité ; le document support standard du compte-rendu de l'entretien professionnel est annexé à la délibération ;

accepte le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement non collectif de la Communauté de communes pour l'année 2015 ; concernant l'enquête publique sur l'implantation de deux éoliennes à Xanton-Chassenon, **indique** que le projet tel que présenté n'appelle ni remarque, ni observation.

Questions diverses

Recensement de la population

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du 19 janvier au 18 février 2017.

Séances du Conseil Municipal

Une nouveauté : chaque personne recensée pourra répondre aux questionnaires du recensement par internet.

La commune devra nommer deux agents recenseurs pour la collecte sur le terrain.

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale - Arrêté de projet de périmètre du 29 mars 2016

Madame le Maire indique que ce projet de périmètre correspond à la fusion de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte et de la Communauté de communes du Pays de l'Hermeault.

La réunion organisée le 25 mai dernier par les Communautés de communes, en lien avec le cabinet juridique Landot, a détaillé les aspects de cette procédure de fusion.

Les conseils municipaux des communes concernées peuvent se prononcer sur le périmètre proposé dans un délai de 75 jours à compter de la notification de l'arrêté.

A défaut de délibération, leur avis est réputé favorable.

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale tel qu'arrêté le 29 mars 2016 n'appelle ni remarque, ni observation.

L'Orbrie en fête

Le Foyer rural de l'Orbrie organise la 9^{ème} édition de « L'Orbrie en fête » le 14 juillet prochain à la salle polyvalente.

Au programme : début des randonnées pédestres à 8 heures, promenades en calèche toute la journée, initiation au tir de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 18 h 00, repas champêtre animé sous tivoili à 12h30.

Compte rendu sommaire de la séance du 12 juillet 2016

Le Conseil Municipal :

maintient les tarifs de la garderie périscolaire pour l'année 2016/2017 :

| | |
|--|-----------------------|
| Le matin : | 1.60 euros par enfant |
| Le soir : | 2.60 euros par enfant |
| | le goûter est fourni |
| forfait minimum de 5 euros par trimestre par famille utilisatrice | |
| les frais de garderie périscolaire sont plafonnés à 16 euros par enfant par semaine | |

fixe les tarifs de restauration scolaire pour l'année scolaire 2016/2017 : élèves 3,15 euros ; repas du personnel 6,00 euros - occasionnels 3,70 euros ;

approuve les animations proposées dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) 2016/2017 qui comprennent des ateliers de jeux de société, de jeux collectifs, de loisirs créatifs, de lecture, de jeux dansés, de mimes et de land art animés par le personnel communal et les bénévoles, des séances d'expression corporelle avec l'association Terpsichore et une découverte de la sophrologie avec Madame Valérie Marsac ; **autorise** Madame le Maire à signer les conventions avec les intervenants extérieurs ; ces activités sont gratuites pour les familles ;

est informé de la liste des travaux de finition des locaux périscolaires ;

accepte la régularisation du compte d'affermage 2014 du service d'assainissement présenté par la SAUR ; **adopte** le compte d'affermage 2015. concernant l'adhésion à l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée, **approuve** la division par deux de la valeur nominale des actions et corrélativement la multiplication par deux du nombre d'actions, le montant du capital social restant inchangé ;

Séances du Conseil Municipal

accepte d'échanger deux actions nouvelles d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros contre une action ancienne d'une valeur nominale de cinq cents euros ; **approuve** la modification des statuts subséquente ;

adopte le pacte financier et fiscal entre la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte et ses Communes membres pour la période 2016-2020 ; **décide** de reverser la taxe d'aménagement au titre des constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire délivré à compter du 1^{er} juillet 2016 dans la zone d'activités économiques; **s'engage** à autoriser le prélèvement sur les montants des attributions de compensation des sommes dues au titre des services mutualisés ; **autorise** Madame le Maire à prendre toutes les décisions nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

accepte le rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte ;

décide de maintenir, à la charge financière de la commune, les interventions musique et danse en milieu scolaire pour l'année 2016-2017 ; **sollicite** l'accompagnement du Conseil départemental pour organiser ces interventions ;

confirme l'adhésion au service de transport scolaire vers les établissements d'enseignement secondaire de Fontenay-le-Comte, géré par la Commune de Saint-Michel-le-Cloucq;

accepte le projet de convention proposé pour l'année scolaire 2016/2017 qui fixe la contribution estimative des communes adhérentes à 3,50 euros par élève transporté et par mois ;

décide de renoncer à l'exercice de son droit de préemption sur l'immeuble non bâti situé « La Carrière » et « La Coulée », section B numéros 495 et 500, d'une contenance de 4205 m² et 1100 m².

Questions diverses

Dénomination de l'ancienne cantine scolaire

Une plaque portant l'inscription « Pierre Epron » (ancien maire) est déjà apposée sur le bâtiment.

Madame le Maire propose donc de dénommer cet espace : « Pierre Epron ».

Le conseil municipal approuve.

Contrat communal d'urbanisme travaux

Trois dossiers ont été transmis : l'aménagement de l'espace périscolaire, la requalification du centre bourg (venelle du Prieuré, impasse Saint-Vincent et parking, jardin de l'ancienne mairie), la rénovation thermique du café-restaurant.

Ces demandes sont en bonne voie.

En cas d'accord, les travaux de démolition de la maison et du garage Guérin pourraient démarrer à l'automne.

RETROUVEZ LES COMPTES RENDUS SIMPLIFIÉS EN PDF SUR LE SITE :

lorbrie.fr

Infos communales

Nouveau nom : Pays de Fontenay-Vendée

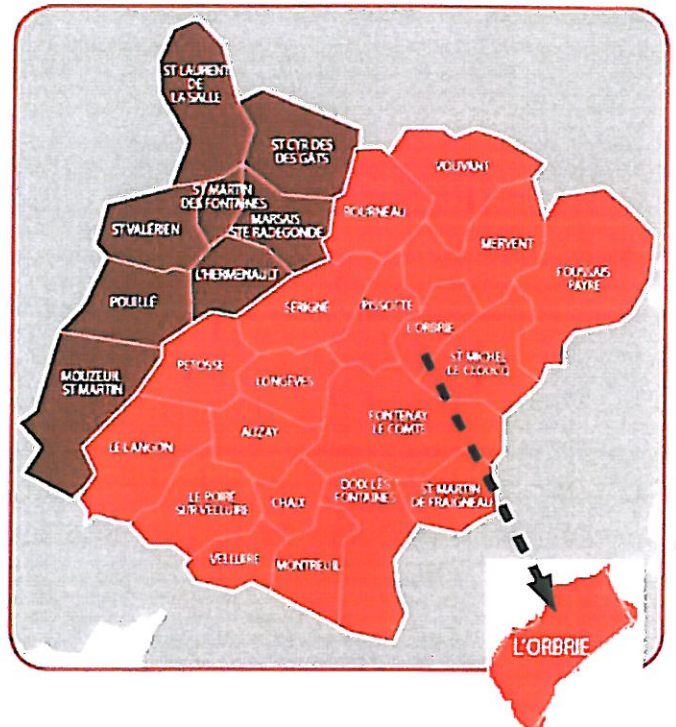
Fusion de la communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte
Et de la communauté de communes du Pays de l'Herminault

Au 1er janvier 2017, les deux Communautés de Communes le Pays de Fontenay-le-Comte et le territoire du Pays de l'Herminault auront fusionné pour donner naissance à un **nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)**.

Son nouveau nom a été voté lors du Conseil Communautaire du lundi 12 septembre 2016 :
Pays de Fontenay-Vendée

Le nouveau territoire sera composé des 19 communes membres du Pays de Fontenay-le-Comte et des 8 communes membres du Pays de l'Herminault.

Un inventaire des compétences est en cours afin de redéfinir lesquelles seront exercées. Il s'agit également d'organiser la gouvernance locale, l'animation du territoire et la place des maires dans cette nouvelle organisation.



Elections 2017

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au **31 décembre 2016**.

Cette inscription vous permettra de voter pour les élections

- ⇒ **Présidentielles les dimanches 23 avril et 07 mai 2017**
- ⇒ **Législatives les dimanches 11 et 18 juin 2017**

Recensement de la population

Le recensement des habitants de notre commune se déroulera du :

19 janvier au 18 février 2017

Infos communales

QUINZAINE BLEUE 2016

Vous commencez à bien connaître la **Semaine Bleue**, événement national dédié aux seniors et parrainé par le ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

Le thème de cette semaine est : « **A tout âge : faire société** ». Cet événement est l'occasion pour les acteurs de la vie locale impliqués auprès des personnes âgées, d'organiser des manifestations visant à renforcer les liens entre générations et à témoigner du rôle essentiel que peuvent jouer les personnes âgées dans la vie sociale.

Comme chaque année, l'évènement sera marqué par des temps de convivialité et de partage ; l'objectif étant toujours de se réunir autour de l'intergénération, de la culture et de l'échange. Sur le territoire du CLIC des Trois rivières, la Quinzaine Bleue se met en place pour la 12^{ème} année consécutive.

Des animations se tiendront sur plusieurs communes des communautés de communes de Vendée-Sèvre-Autise et du Pays de Fontenay-le-Comte entre le 3 et le 14 octobre 2016. Les programmes seront disponibles en mairie à partir de début septembre 2016. Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous, sur réservations obligatoires à effectuer auprès du C.L.I.C. des Trois Rivières au 02.51.00.53.57 avant le 23 septembre 2016.

Renseignements au :
CLIC des Trois Rivières
46, rue Rabelais
85200 Fontenay-Le-Comte

Tél : 02.51.00.53.57 - Email : clic.trois-rivieres@orange.fr



Manifestation à L'Orbrie Mardi 4 octobre à 14 h 30 Salle Louis Massé

Le CCAS, l'Association Fontenaisienne de la retraite sportive, les enfants de l'école du Parc se mobilisent à nouveau. Ils vous présenteront leur spectacle

« Deux pas de danse ».

En première partie, démonstration de danses par les retraités, en deuxième partie les enfants de l'école du Parc chanteront et danseront et en troisième partie toute la salle dansera.

Une collation offerte par la mairie sera servie.

L'après-midi se terminera par des jeux de société.

ATTENTION : cette animation gratuite est ouverte à tous sur **réservations** auprès de la mairie de L'Orbrie.

Infos communales

2016, fêtons ceux dont l'année de naissance se terminent par un 6

A l'occasion de la fête de la musique au Parc de L'Orbrie, les classes des - 10 ans, 10 ans, 20 ans, 30 ans, 50 ans, 60 ans, 70 ans, 80 ans et 90 ans ont répondu à l'appel.

Bravo et merci de votre participation à l'opération « Avoir 10 ans, 20 ans à L'Orbrie », mémoire de notre village.

Notez dans votre agenda, le prochain rendez-vous des classes se terminant par un... 7

Vendredi 16 juin 2017, fête du Parc de la Grotte.



Arthur



Graziella, Mathéo, Chloé



Marion



Audrey, Freddy



Thierry, Christophe



Bernard, Catherine, Alain



Jean-Claude, Pierre, Josette



Denise



Clémence



Les photos sont de Francette et Gaëtane
du Club Photos de l'Orbrie.

Infos communales

Ecole du Parc

Rentrée des classes 2016-2017
Effectifs

Classe de madame Loiseaux : 26 élèves

Petite section : 14 enfants

Moyenne section : 12 enfants

Classe de madame Rouet : 25 élèves

Grande section : 9 enfants

Cours Élémentaire 1ère année :
16 enfants

Bibliothèque municipale Clod'Aria

Heures d'ouverture :

Mardi : de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi : de 15 h 30 à 18 h 30

Vendredi : de 16 h 30 à 18 h 30

Inscription et cotisation :

La cotisation annuelle est de 10 € par an et par famille. L'adhésion est valable 1 an à partir de la date d'inscription. L'inscription est gratuite la première année pour les **nouveaux arrivants** dans la commune.

NOUVEAUTÉ : Via le portail de la bibliothèque départementale, les lecteurs peuvent désormais accéder aux collections. Pour réserver l'ouvrage de votre choix, adressez-vous à la bibliothèque Clod'Aria.

Vous avez également accès gratuitement à des ressources numériques en ligne via la plateforme **emedia.vendee.fr**. Renseignements auprès de la bibliothèque.

Les services périscolaires

LES HORAIRES D'OUVERTURE

La garderie de 7 h 30 à 8 h 45
et de 16 h 30 à 18 h 30

La cantine de 11 h 15 à 15 h 30

Tél. 02 51 69 83 51

LES INSCRIPTIONS

Restaurant scolaire : une fiche d'inscription est remise chaque mois à chaque famille.

Nous sommes tenus de communiquer les effectifs à l'entreprise Restoria au moins dix jours à l'avance, c'est pourquoi nous vous demandons de nous retourner la fiche d'inscription à la date demandée en cochant les jours correspondants à vos besoins.

La garderie : le service accueille les enfants sans inscription au préalable.

LES TARIFS

Le prix du repas est de :

3.15 € : enfant et 3.70 € pour un repas occasionnel

Le prix de la garderie est de :

1.60 € le matin et 2.60 € le soir (goûter compris)

Nouveauté : les frais de garderie périscolaire sont plafonnés à 16 euros par enfant et par semaine au lieu de 18.40 €.

La restauration scolaire propose des menus variés. Le site « Radis La Toque » vous permet d'accéder aux menus, et bien plus encore !!

www.radislatoque.fr

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL



C'est la rentrée...

Vous avez besoin d'aide à votre domicile

PENSEZ A L'ADMR

Notre association de proximité a pour but de permettre à toute personne de bien vivre chez elle en apportant un service adapté à vos attentes et à vos besoins. Plusieurs services s'offrent à vous :

FAMILLE

Garde d'enfants à domicile avant/après l'école ? sur des horaires atypiques ? Un enfant malade ? Besoin d'un soutien pendant une grossesse ? Faites appel à l'ADMR pour vous aider au quotidien.

AUTONOMIE

Vous êtes avec une personne âgée ou en situation de handicap, l'ADMR peut vous accompagner :

- Pour les actes essentiels : lever, coucher, prise de repas, toilette..
- Pour une sortie extérieure : courses, rendez-vous...

Et pour être rassuré en votre absence, l'ADMR vous propose

La garde de jour et de nuit : la présence rassurante d'un professionnel

La téléassistance : un dispositif rapide pour obtenir de l'aide en cas de difficultés 24h/24 et 7 jours/7.

DOMICILE

Pas envie de passer votre temps libre à l'entretien de votre maison ? Offrez-vous la liberté de ne pas vous soucier du ménage et du repassage en confiant ces tâches aux professionnels de l'ADMR.

A l'ADMR vous avez un interlocuteur de proximité et la garantie d'un service sans engagement

Des aides financières sont possibles. Les bénévoles de l'ADMR sont à votre écoute pour vous donner tous les renseignements utiles et répondre à vos questions

Bureau : 14 allée des Platanes – St Michel le Cloucq

Tel : 02 5150 0783 courriel : admr.stmichellecloucq@orange.fr

ASSOCIATION DE MAINTIEN A DOMICILE

Avec plus de 100 salariés motivés et expérimentés, l'AMAD organise et favorise depuis plus de 30 ans, l'Aide à Domicile, les Soins à Domicile et le portage de repas sur Fontenay le Comte et les communes avoisinantes.



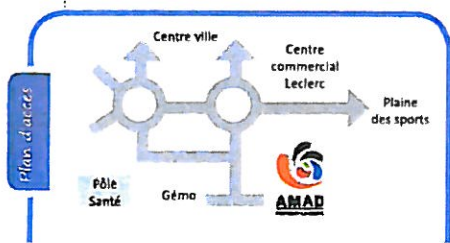
AMAD
FONTENAY-LE-COMTE



Permanences
Du lundi au vendredi
De 9h à 12h et 14h à 17h
43 rue de Chamiraud
85200 FONTENAY LE COMTE

Tel: 02 51 51 14 01

www.amad-fontenay85.com



Notre force, c'est offrir une chaîne de services pour répondre aux besoins de chacun.

- la prestation peut être ponctuelle ou régulière,
 - la durée de chaque intervention va d'une heure à une présence 24h/24,
 - nous intervenons du lundi au dimanche « toute l'année ».
- Association agréée « Service à la Personne » l'AMAD vous permet de bénéficier d'une Réduction ou d'un Crédit d'impôt de 50% pour le « service d'aide à domicile » et de payer par Chèque Emploi Service (CESU).

En septembre, un nouveau service : le SPASAD

Les SPASAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) sont des services assurant à la fois les missions d'un SSIAD (service de soins infirmiers à domicile) et celles d'un service d'aide à domicile.

Ils proposent à la fois des soins infirmiers et des aides à domicile.

Le 5 octobre, l'AMAD organise une soirée cinéma à la salle « Le Renaissance » avec la projection du film « un homme à la hauteur ».

La séance sera suivie d'un goûter, toutes les personnes qui le souhaitent sont invitées à y participer.

Infos sociales



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain

DES AIDES POUR QUI ?

(sont concernés les logements de + 15 ans)

- Les propriétaires qui occupent leur logement
- Les accédants à la propriété
- Les propriétaires bailleurs d'un logement occupé ou vacant
- Les copropriétaires ou syndicats de copropriété



OÙ ?

- Sur l'une des 20 communes membres de la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte

POUR QUELS TRAVAUX ?

- Travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé
- Travaux d'amélioration pour l'autonomie de la personne, la lutte contre la précarité énergétique et les économies d'énergie

Un accompagnement spécifique pour les logements
situés en centre-ville de FONTENAY-LE-COMTE

À NOTER ...

- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment
- Ne démarrez pas les travaux avant :
 - le dépôt du dossier de demande d'aides
 - l'obtention des autorisations



Les seuls interlocuteurs habilités par la Communauté de communes
sont les agents du PACT Vendée



La Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte
vous accompagne dans votre projet de rénovation

DES AIDES FINANCIÈRES,
UN SUIVI GRATUIT ET PERSONNALISÉ



Permanences tous les mercredis de 9h30 à 12h30
Maison de Pays à Fontenay-le-Comte - Sans rendez-vous.

Renseignements : PACT Vendée 02 51 44 95 00

www.ccpaysfontenaylecomte.fr

Infos sociales



Programme : « Habiter Mieux » de l'ANAH

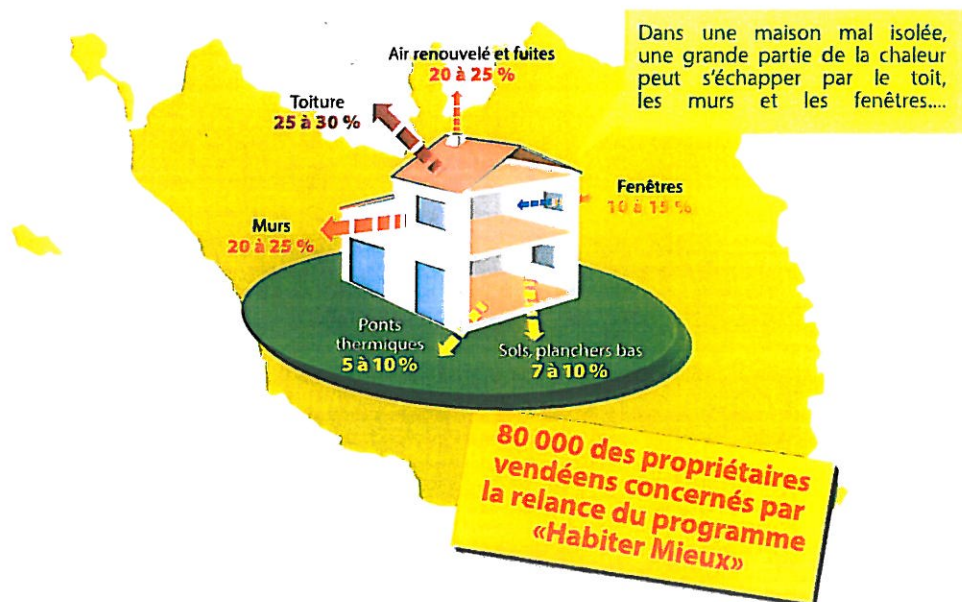
L'Agence nationale d'amélioration de l'habitat a décidé, sous l'impulsion du gouvernement, d'amplifier son programme d'aides. Cela se traduit par un élargissement des ménages éligibles aux aides et une augmentation des taux de subvention.

Certains ménages vendéens pourraient être concernés par ces nouvelles mesures. Des plaquettes d'information sont disponibles en mairie.

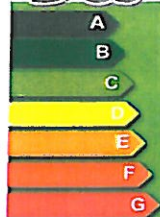
Améliorer son logement pour économiser l'énergie C'EST À LA PORTÉE DE TOUS !



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique



Des aides amplifiées Pourquoi pas vous ?



Bénéficiez d'importantes AIDES FINANCIÈRES pour vos travaux

www.renovation-info-service.gouv.fr
0800 800 700

Renseignements

- » Adil Vendée au 02 51 44 78 78 ou par internet : www.adil85.org
- » Espace info énergie au 02 51 08 82 77 ou par internet : www.elise85.fr/espace-info-energie.org

Pour les communes de la Roche-sur-Yon Agglomération contactez le :
» 02 51 31 08 98 ou par internet : habitat@larochesuryonagglomeration.fr



Infos... Infos...

"Temps de Femmes" Ateliers d'écriture et pauses gourmandes

animés par Les Plumes de l'arbre et proposé par Arkutulle
avec la complicité gourmande du restaurant La balanceoire bleue

Cercle de partage entre femmes, temps pour ma parole et ma créativité, plaisir de libérer ma plume sans enjeu littéraire...

26 septembre
17 octobre
14 novembre
12 décembre
9 janvier
6 février
13 mars
3 avril
15 mai
12 juin

Mein tarif :
10 séances : 120 €
3 séances : 42 €
1 séance : 16 €
Tarif réduit :
(- de 26 ans, MSA, famille nombreuses, demandeuse d'emploi) :
10 séances : 90 €
3 séances : 32 €
1 séance : 12 €

Femmes, venez comme vous êtes !

Un lundi par mois de 20h à 22h

à La balanceoire bleue
5, rue du lavoir
85200 L'Orbric

Informations
Inscriptions : tél 07.82.20.68.28
contact.armulete@gmail.com



RETOUR CHEZ MAMÈRE

LUNDI 3 OCTOBRE 2016

20h

Soirée Ciné-débat

FONTENAY-LE-COMTE

Projection du film suivie d'un débat

Venez échanger sur les questions liées à la vie d'un futur ou jeune retraité

Tarif : 4,50 €

À 20 H 00 À FONTENAY-LE-COMTE
CINÉMA RENAISSANCE, 8 RUE DE L'ANCIEN HÔPITAL

avec la participation de :



Cinéode

www.centresocialoddas.fr
www.msa44-85.fr

Organisé par :



En partenariat avec :



MERCREDI 12 OCTOBRE 2016

Vieillir, c'est vivre !

Fontenay-le-Comte
15 H 00

Conférence gratuite

animée par Philippe Rousseau, Chronobiologiste et spécialiste des questions de santé et du vieillissement

La vieillesse est-elle une maladie ?
Notre état de santé, par quoi est-il influencé ?
Comment bien vieillir en continuant à se faire plaisir ?

Renseignements au 02 40 41 30 83 (MSA)

À 15 H 00 - FONTENAY-LE-COMTE
SALLE DES ABEILLES - 1 RUE GRISSAIS

Avec le soutien financier de :



En partenariat avec :



www.msa44-85.fr

Marion Dupré

Professeure de Musique

Diplômée du Conservatoire et de l'Université de Musicologie de Poitiers

Direction de Chœur

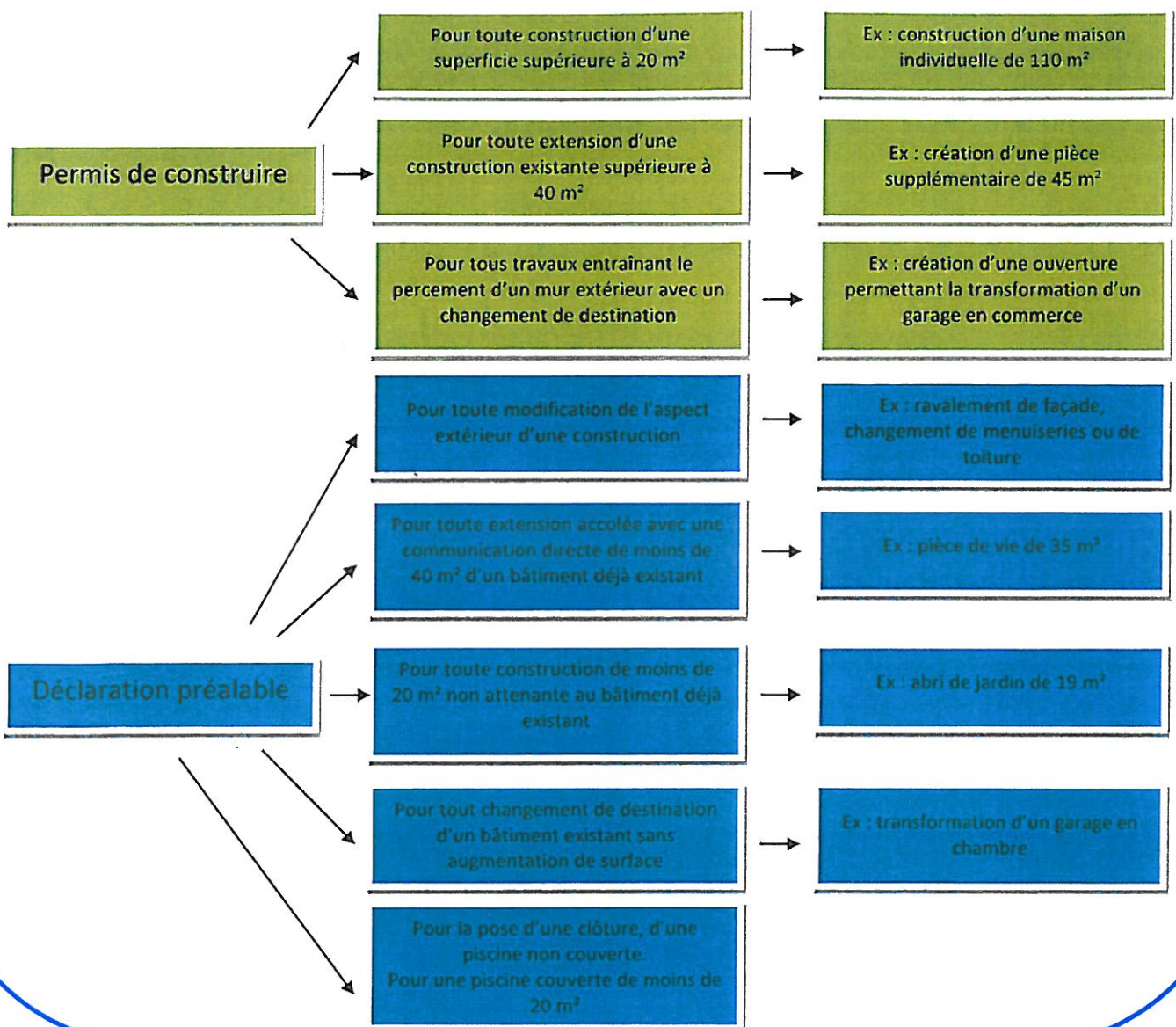
Chorale de 20h30 à 22h00
Le mardi à L'Orbric
Le jeudi au Langon

Renseignements :
06 25 84 51 83
marion.dupre23@gmail.com

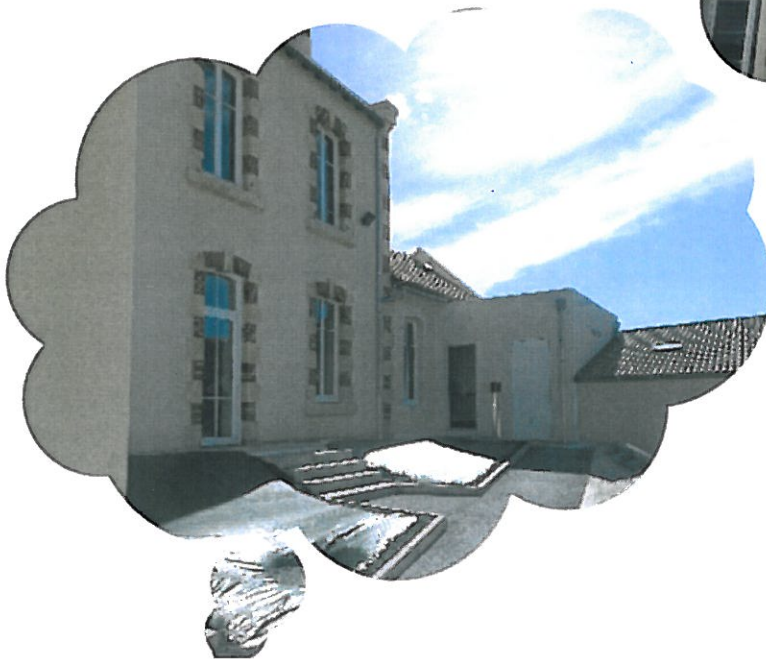
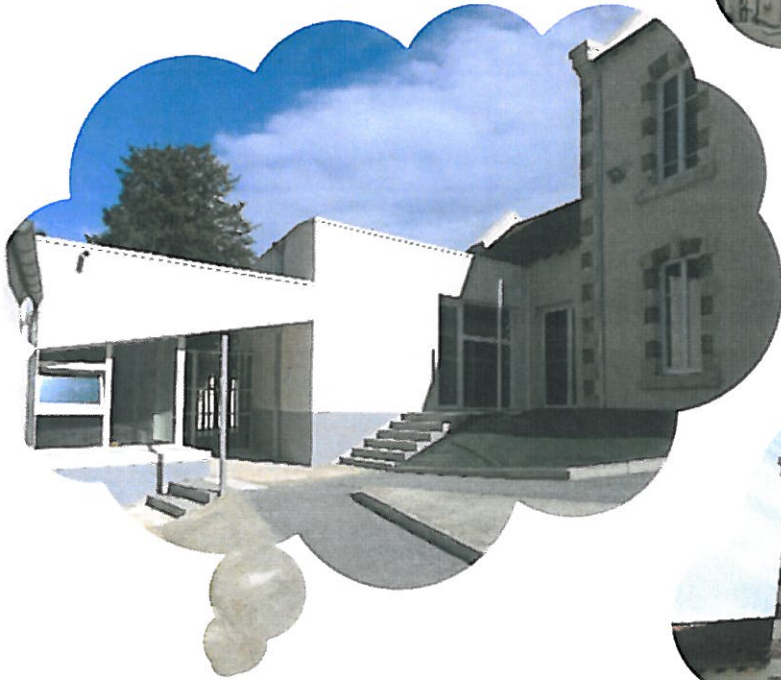
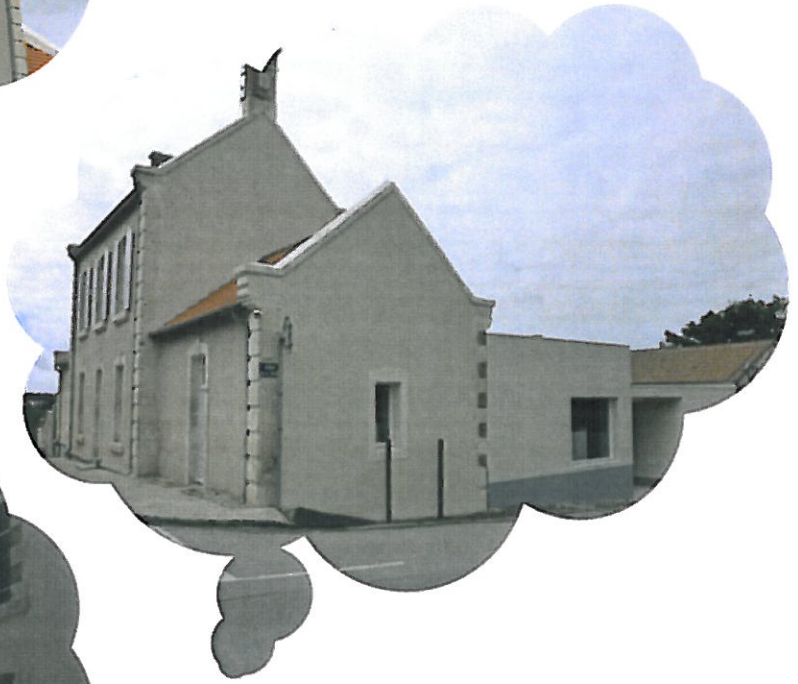
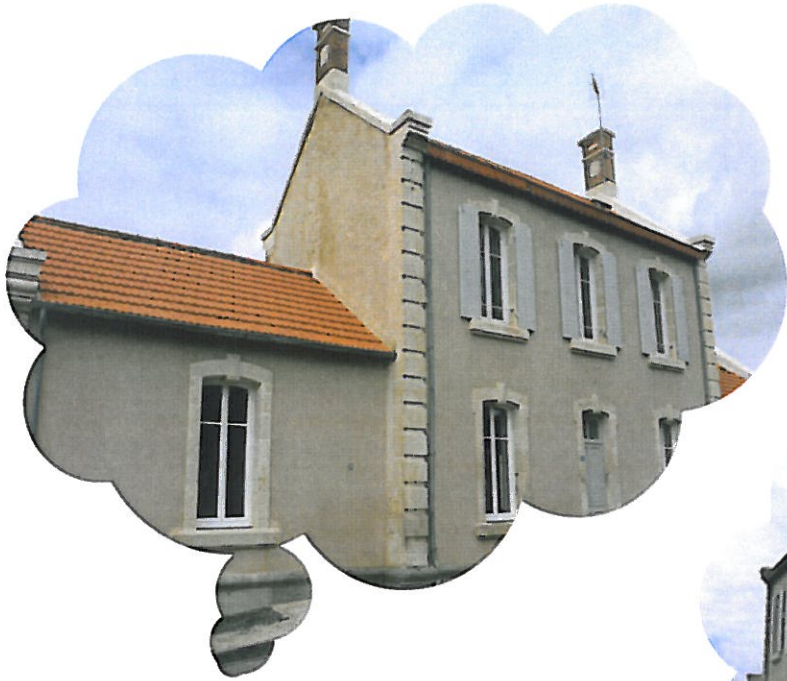
Vie pratique

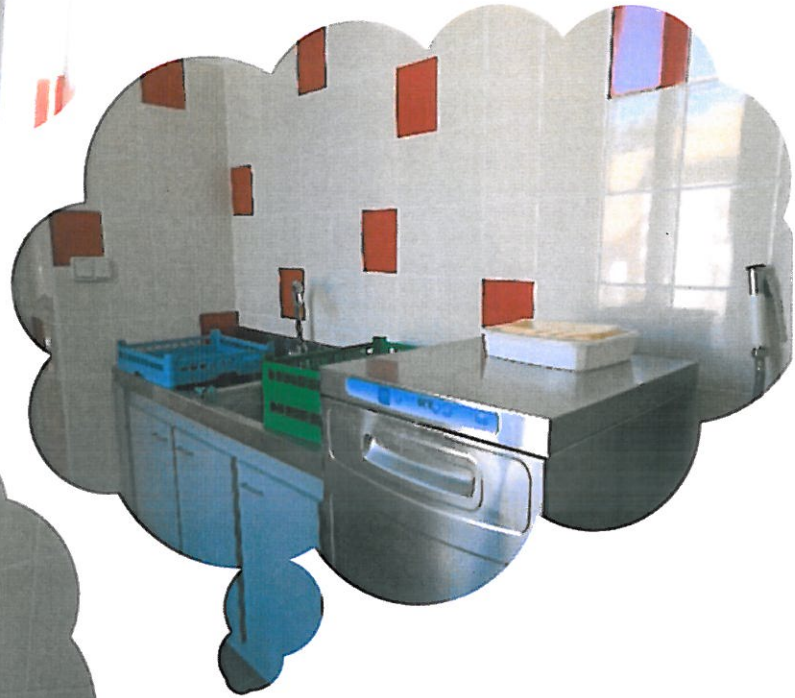
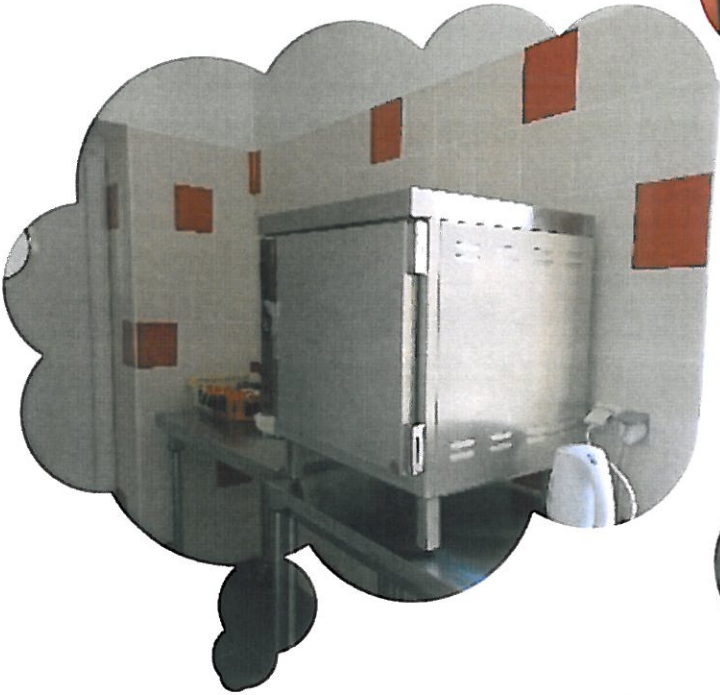
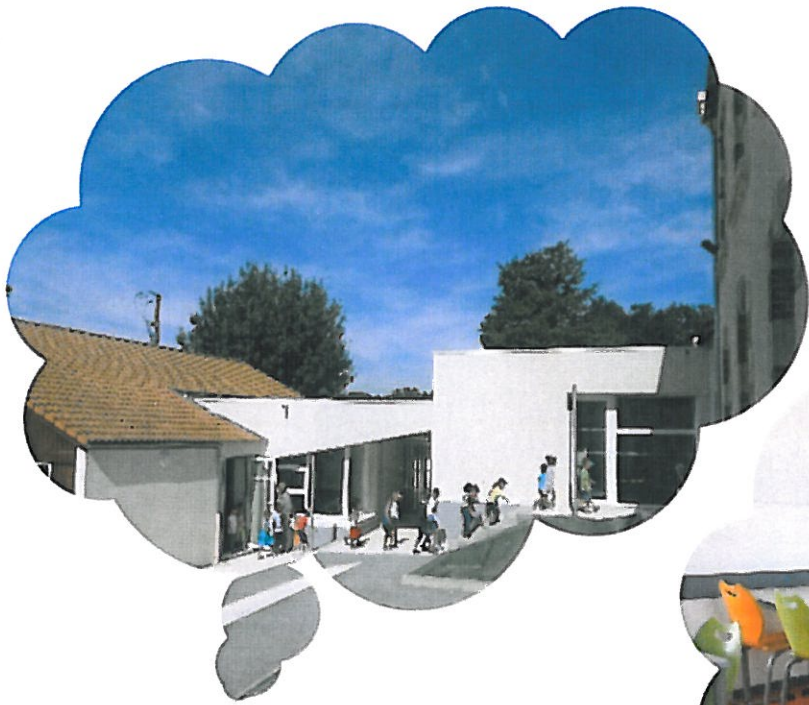
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES du Pays de Fontenay-le-Comte

Schéma de procédure d'instruction d'une autorisation d'urbanisme



Nouvel espace périscolaire





LES SUITES DE L'ENQUÊTE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Suite au passage des enquêteurs missionnés par le Sycodem sur votre commune, plusieurs précisions sur les suites de cette opération :

Que deviennent les informations recueillies par les enquêteurs ?

les données collectées sont vérifiées et enregistrées dans la base de données du Sycodem afin de garantir le bon suivi de l'usage du service de collecte par chaque redevable.

Que deviennent les anciens bacs retirés par les enquêteurs ?

les bacs repris au domicile sont démantelés et expédiés vers les usines de recyclage pour la fabrication de nouvelles poubelles ou dans l'industrie automobile.

Puis-je utiliser mon nouveau bac d'ordures ménagères dès aujourd'hui ?

dès le nouveau bac d'ordures ménagères en place, il doit être utilisé par chaque usager : les présentations pour le vidage de ce bac ne seront comptabilisées qu'à partir du 1^{er} janvier 2017. Cette échéance permet au Sycodem d'équiper les camions de collecte du système de lecture des puces électroniques présentes sur les bacs.

Echéance « 1^{er} janvier 2017 » :

Les contrôles d'accès en déchèteries et aux conteneurs enterrés d'ordures ménagères en apport volontaire (sur la ville de Fontenay-le-Comte) seront activés

Les accès en déchèteries, dépôts des ordures ménagères en conteneurs enterrés et présentations des bacs d'ordures ménagères pour leur vidage, seront enregistrés

Seuls les bacs appartenant au Sycodem, attribués à chaque adresse et équipés d'une puce électronique, pourront être vidés à la collecte.

Pendant 6 mois à un an, les outils techniques seront activés et testés : comptage des levées des bacs, des accès en déchèterie, des dépôts en conteneur d'apport volontaire, enregistrements dans le logiciel... Cette étape permet d'ajuster le dispositif et le recueil de ces données permettra au Sycodem de vous adresser une ou deux factures « à blanc » de votre redevance incitative. Celle-ci sera **informatrice et non à régler**. En parallèle, vous recevrez votre Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères habituelle, à régler. Au 1^{er} janvier 2018, votre taxe sera définitivement remplacée par la Redevance Incitative.

NB : si vous étiez absents lors des 3 passages des enquêteurs à votre domicile, vous pouvez aujourd'hui les contacter au numéro suivant afin de fixer un rendez-vous (possible jusqu'en décembre 2016) : 02.51.00.52.27. En 2017, les services du Sycodem assureront le contact avec les nouveaux arrivants.

☞ **Plus d'infos : Sycodem Sud Vendée 02.51.50.75.35 ou accueil@sycodem.fr**

PENSEZ A SIGNALER

- TOUT CHANGEMENT DE SITUATION (déménagement, emménagement...)

Des formulaires sont disponibles en mairie ou via le site internet : <http://www.sycodem.fr/contacts/>

- TOUTE DEMANDE LIÉE AUX DIFFERENTS EQUIPEMENTS DE COLLECTE (nouvelle dotation, maintenance, changement de situation...) via le site ou le formulaire équipement de collecte disponible en mairie.

L'EAU : une ressource à préserver

Ne soyons pas « N°1 DU GASPILLAGE » ...AGISSONS !

L'eau est un bien précieux, la préserver est une nécessité...

Au jardin, adoptons les bons réflexes !

Pour limiter les arrosages, un apport de compost permet d'améliorer la structure du sol et ainsi favoriser une bonne circulation de l'eau et sa rétention. Le paillage systématique du sol est également essentiel : un sol nu laisse l'eau s'évaporer.

• en plantant prioritairement des plantes résistantes à la sécheresse, l'arrosage ne sera plus une nécessité.

Pour optimiser les arrosages, l'arrosoir est l'outil idéal pour apporter juste ce qu'il faut au pied de chaque plante en fonction de ses besoins. Pendant l'été, l'arrosage se fait tôt le matin ou tard le soir pour limiter l'évaporation. En cas de sécheresse, n'arrosez que le potager. Même d'apparence grillée, la pelouse retrouvera toute sa beauté dès les premières pluies. Pour des surfaces importantes, les tuyaux goutte à goutte ou microporeux permettent un arrosage sans gaspillage... à condition qu'il n'y ait pas de fuites !

• arroser abondamment deux fois par semaine est plus efficace qu'un peu tous les jours.

Pour l'arrosage, utiliser l'eau de pluie. L'installation d'un système de collecte et de stockage de l'eau de pluie permet de disposer de l'eau nécessaire pour le jardin.

• naturellement douce, l'eau de pluie est préférée par les plantes.



L'eau fait partie de notre quotidien. Sous la douche, en cuisinant ou encore en lavant sa voiture, nous ne sommes pas toujours très attentifs à la façon dont nous l'utilisons.

En Vendée, les ressources en eau ne sont pas inépuisables et avec l'évolution de la population, les besoins en eau sont en constante augmentation. Chacun de nous, en modifiant ses habitudes, peut agir sur sa consommation et contribuer à un meilleur usage de l'eau.

Retrouvez les premières affiches de la campagne
sur le site internet
www.vendee-eau.fr



Ne soyons pas...

**[N°1] DU
GASPILLAGE**

En Vendée, la ressource en eau potable est limitée, sachons la préserver !

Adoptez les bons gestes sur
www.vendee-eau.fr





Frelons asiatiques

Le frelon asiatique : nouvelle espèce invasive implantée dans le sud vendée.

CONTEXTE

Dans le cadre de sa compétence pour la lutte contre les frelons asiatiques, la Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte propose une politique volontaire de lutte contre le frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax*, sur son territoire.

Cette espèce est classée par arrêté ministériel du 26 décembre 2012 « dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique *Apis mellifera* sur tout le territoire français.»

Il est rappelé que dans les propriétés privées, la responsabilité incombe aux particuliers et que dans le cas contraire, la Communauté de Communes intervient volontairement et sans aucune obligation.

Comment agir ?

La Communauté de communes du Pays de Fontenay-le-Comte finance dans sa totalité la destruction des nids de Frelons asiatiques du 01 mars au 30 novembre inclus.

Pour signaler un nid de frelons asiatiques, merci de remplir la [FICHE DE SIGNALEMENT](#) téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte et de la retourner auprès du service environnement de la Communauté de communes.

Vous pouvez également la retirer auprès de votre Mairie.

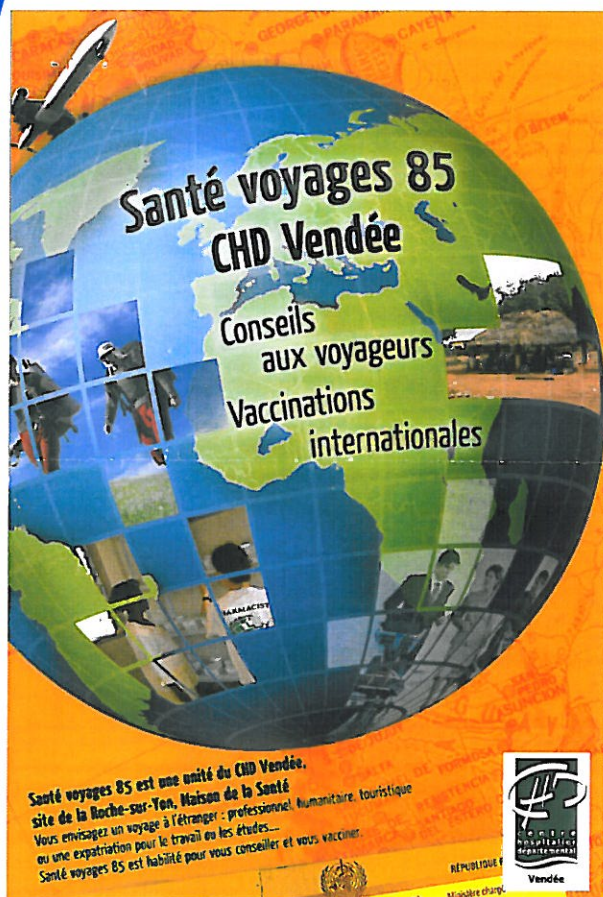
Important

- Seule la Communauté de communes fera intervenir une entreprise dûment habilitée après avoir réceptionné la fiche de signalement dûment remplie et signée.
- La Communauté de communes interviendra uniquement pour la destruction des nids de frelons asiatiques.
- Les dossiers de remboursement seront pris en charge dans la limite du budget alloué à cette opération par la Communauté de communes.

Renseignements :

- Service environnement au 02 28 13 04 50
- Communauté de Communes du Pays de Fontenay-le-Comte
16 Rue de l'Innovation - BP 20359
85206 FONTENAY-LE-COMTE Cedex
Vendée - Pays de la Loire
Tel. : 02.28.13.07.07
Fax : 02.51.69.21.54
service.admi@ccpaysfontenaylecomte.fr

Santé voyages 85



Etes-vous bien informés des risques sanitaires liés à votre voyage ?

Le centre de Conseil aux voyageurs et de vaccination internationale Santé-Voyages 85 accueillera vos voyageurs afin d'optimiser leur séjour et de limiter les risques liés aux conditions locales, selon le pays concerné.

Le voyageur bénéficiera d'une consultation médicale de préparation au voyage international (tous continents) comprenant conseils, prescriptions de prévention (paludisme, dengue, chikungunya, zika...) et vaccinations internationales obligatoires ou recommandées (fièvre jaune, encéphalite japonaise, hépatite A, typhoïde, méningite, rage). La consultation et le coût des vaccins sont à la charge du voyageur. Certaines mutuelles participent au remboursement.

Coordonnées : Maison de la Santé—1er étage
CHD Vendée - Les Oudairies
85925 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9

Prise de rendez-vous : Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
Tél. 02 51 44 65 95

Il est important de prévoir un délai suffisant (de préférence 1 mois avant le départ).

Infos des associations

Le Foyer Rural



Nous sommes heureux de vous informer que le Foyer Rural de l'Orbrie reprend ses activités pour la saison 2016/2017.

Le Club Seniors se réunit les mardis après-midi à partir de 14h30, une semaine sur deux dans la petite salle de la Salle Polyvalente, pour pratiquer diverses activités selon les goûts de chacun : Belote, tarots, triominos, scrabble, rummikub, etc...(Possibilité d'autres activités selon le nombre de personnes intéressées) un petit goûter est servi en milieu de séance, et chacun repart quand il le souhaite entre 18h et 19h. Nous demandons une participation de 2.50 € à chaque personne présente.

Toute nouvelle idée d'activité est bienvenue.

La saison s'ouvre par un repas amical ouvert à tous les adhérents pour la somme de 2.50€, et qui a lieu cette année le 20 septembre, pour les adhérents 2016/2017, à la salle de réunion de la salle Polyvalente.

Première séance de jeux mardi 27 Septembre à 14h30.

Pour cette saison 2015/2016, notre sortie en car se fera à Saumur le jeudi 29 septembre :

Le matin, présentation équestre à l'Ecole Nationale d'Equitation

Le midi, repas a Saumur.

L'après-midi, visite commentée du Musée du Champignon, puis visite d'une cave de mousseux. Et retour le soir à Fontenay.

Le Club Patchwork se réunit les vendredis après-midi, une semaine sur deux, de 14h à 17h30, dans la petite salle de la salle Polyvalente de l'Orbrie. Ouvert à toutes personnes aimant coudre et ayant une machine à coudre.

La première séance aura lieu le 16 Septembre 2016.

Renseignements : Françoise MENANTEAU 02 51 69 09 07

L'adhésion au Foyer Rural est de 11 € pour l'année 2016/2017 - L'inscription se fait à la reprise de chaque activité.

Nous vous attendons toujours plus nombreux à ces divers rendez-vous.

Renseignements :

| | |
|-------------------|----------------|
| Jacques MENANTEAU | 02 51 69 09 07 |
| Gérald BOUILLAUD | 06 86 16 52 40 |
| Anne-Marie ROY | 02 51 51 92 59 |

Dates à retenir pour le dernier trimestre 2016 :

16 Septembre : Reprise du Club Patchwork
20 Septembre : Repas du Club Senior
27 Septembre : Reprise du Club Seniors
21 Octobre : Assemblée Générale du Foyer Rural
27 Novembre : Concours de Belote du Foyer Rural

Infos des associations

Entente Sud Vendée

L'Entente Sud Vendée organise la pratique du football sur les communes de L'Orbrie, Pissotte et Saint Michel le Cloucq.

Membres du bureau saison 2016—2017

- ⇒ Président : Jean-Michel FORT
- ⇒ Vice-Présidents : Guillaume TURPAUD (Sport) - Yves PLAIRE (Animations)
- ⇒ Secrétaires : Christelle MÉTAIS - Gwaldys FORGERIT (Adjoint)
- ⇒ Trésoriers : Yannick MARCEAU - Sébastien GUÉRIN (Adjoint)

Retrouvez toutes les informations concernant le club sur le site :

esv-stmichel.footeo.com

Planning des manifestations organisées pour la saison 2016-2017 :

- ⇒ Le samedi 12 novembre 2016 : repas dansant à St Michel le Cloucq
- ⇒ Le dimanche 15 janvier 2017 : galette des rois (sur invitation) à St Michel le Cloucq
- ⇒ Le samedi 4 ou le samedi 11 février 2017 : concours de belote à Pissotte
- ⇒ Le samedi 18 mars 2017 : soirée spectacle à St Michel le Cloucq
- ⇒ Le jeudi 25 mai 2017 : méchoui (sur invitation) à L'Orbrie
- ⇒ Le samedi 27 mai 2017 : tournoi de jeunes à L'Orbrie
- ⇒ Le dimanche 28 mai 2017 : tournoi de sixte à L'Orbrie
- ⇒ Le vendredi 2 juin 2017 : assemblée générale (sur invitation) à L'Orbrie

GYMNASTIQUE

A la salle polyvalente « Louis Massé »

La Commission Loisirs Sports de la Commune de L'Orbrie a reconduit la section gymnastique. Avec le partenariat de l'Association Fontenaisienne de la retraite sportive, des monitrices diplômées animent les cours aux personnes de 50 ans et + à la salle polyvalente de L'Orbrie.

Le cours a lieu tous les lundis de 10 h 30 à 11 h 30 (sauf vacances scolaires et jours fériés)

Pour préserver votre capital santé dans la convivialité, adhérez nombreux à la pratique de cette activité physique où relaxation et détente sont assurées.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Noëlla Lucas Tél. 02 51 69 99 11

Francette Lamy Tél. 02 51 69 44 55



Infos des associations

Association « LES PITCHOUNS » de L'Orbrie

Plusieurs manifestations sont prévues dans l'année avec les enfants :



MATINEES d'EVEIL :

A compter du 15 septembre, nous avons la chance de recevoir Madame MORIN éducatrice de jeunes enfants (Conseil Départemental), qui sera présente pour des matinées d'éveil deux jeudis par mois, hors vacances scolaires, pour cette première année, et un jeudi par mois les deux années suivantes.

HALLOWEEN :



Nous prévoyons également de fêter Halloween pendant les vacances de la Toussaint. Nous comptons sur les habitants de la commune pour offrir aux enfants quelques gourmandises. Un tract sera déposé dans les boîtes aux lettres dans les différentes rues où nous défilerons... Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous donnerez à nos petites sorcières et petits fantômes...

PORTES OUVERTES :

Nous organisons des Portes Ouvertes afin de faire découvrir les locaux, nos activités, nos créations. Elles se dérouleront le samedi 7 janvier 2017 de 10 h à 12 h 30 à la salle des Associations Epron. Un petit verre d'amitié sera offert.

CARNAVAL :

Les enfants défileront déguisés pour le Carnaval. Aucune date de définie actuellement puisque nous sommes tributaires de la météo.

SAUCISSONADE...

Nous renouvelerons la vente de saucissons cette année. Franc succès auprès de nos consommateurs et compliments quant à la qualité des produits vendus. Nous clôturerons les prises de commandes le 10 juin 2017 afin de vous livrer pour le début des vacances.

KERMESSE APE :

Nous souhaitons également renouveler la tenue d'un stand de nos créations le jour de la kermesse de l'APE qui aura lieu en fin d'année scolaire. Nous attendons la réponse de Monsieur le Président.

Une année bien remplie donc... Nous comptons encore sur votre soutien pour permettre aux enfants de se créer de beaux souvenirs et vous en remercions par avance.

Coordonnées :

Madame Corine GABORIT

Tél. 02 44 57 86 88 ou 06 35 18 82 03

La Présidente et ses membres,

Corine GABORIT

Infos des associations

Association de théâtre « L'ETINCELLE »

La troupe L'Etincelle se produira dans la salle des fêtes de L'Orbrie les :

Samedi 25 février 2017 à 20 h 30 et dimanche 26 février 2017 à 14 h 30

Réservations : 02 51 69 36 05 ou 02 51 51 61 64

Comme tous les ans, une partie de la recette sera redistribuée à des associations.

Cette année, le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de L'Orbrie-Pissotte, l'école de St Michel le Cloucq, l'association les Petits Loups de St Michel le Cloucq, les Pitchouns de L'Orbrie et le Centre Communal d'Action Social (CCAS) de L'Orbrie se sont vu remettre un don.

ATELIER PHOTOGRAPHIQUE

« Dans l'Image »

L'atelier photographique Dans l'Image vient de reprendre son activité. Le club est ouvert à toutes et à tous, habitants ou non de L'Orbrie. Les principaux enseignements sont la découverte de l'appareil photographique et ses techniques, numériques ou argentiques, la participation à des expositions, des séminaires, des concours régionaux ou nationaux.

Les adhérents se retrouvent désormais chaque mercredi, à l'espace Pierre Epron, 10 route de Puy Chabot à L'Orbrie.

Les cours des 12 - 18 ans auront lieu de : **14 h 30 à 16 h**

Les adultes seront accueillis de : **20 h 00 à 22 h**

Cotisation annuelle : - Adultes : 30 euros
- Jeunes 12 - 18 ans : 20 euros

Deux expositions se tiendront dans les salles annexes du café restaurant La balance bleue,
5 rue du Lavoir à L'Orbrie :

⇒ du 14 octobre au 6 novembre : exposition d'Alain Beaurain, Président du club

⇒ du 25 novembre au 18 décembre : exposition du club

Une journée portes ouvertes est prévue pour le 29 octobre 2016.

Renseignements et inscriptions : Alain Beaurain
Tél. 06 60 13 90 50
alain.beaurain@wanadoo.fr
danslimage.pagesperso-orange.fr

Infos des associations

Le Relais Paroissial St Vincent de L'Orbrie

Paroisse de ST HILAIRE DE FONTENAY-LE-COMTE

Maison Paroissiale à Fontenay-le-Comte, 25 rue St Nicolas : tél. 02.51.69.04.16

Site internet : doyenne-fontenay.catho85.org

- ⇒ Une équipe de laïcs assure une permanence à la Maison Paroissiale :
 - du lundi au vendredi : de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 17 h 30
 - le samedi : de 9 h 30 à 12 h 00

- ⇒ Madame Hélène Monnereau, responsable de la catéchèse assure une permanence :
 - lundi et mardi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30

fontenaycatechese@orange.fr

EVENEMENT :

A L'ORBRIE, le dimanche 22 janvier 2017, aura lieu la fête annuelle de la ST VINCENT :

- ⇒ 10 h 30 : messe à l'église de L'Orbrie,
- ⇒ 12 h 30 : verre de l'amitié à la salle polyvalente Louis Massé suivi du traditionnel repas «la poule au pot»,
- ⇒ 15 h 30 : jeux de société.



Infos des associations

Association « The Brother's Trial »

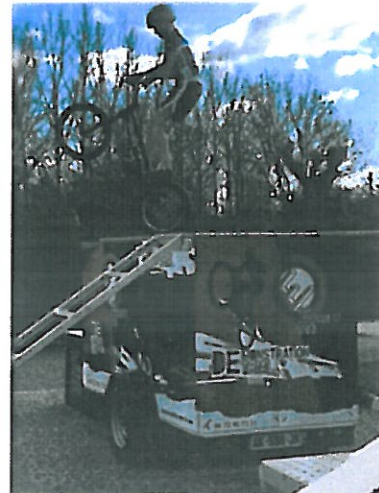
Les frères Charpentier de
L'Orbrie vous proposent :

démonstration de
vélo Trial

THE BROTHER'S TRIAL

The Brother's Trial vous propose des shows spectaculaires de Trial !!

Pour vos animations, lors de moments festifs... Les deux frères sont prêts à mettre le feu.



06.72.90.73.35

demotrial85@gmail.com

Infos des associations

Familles Rurales Sud Vendée



Familles rurales

**Familles
rurales**
Vivre mieux !

Association
Intercommunale
du Sud Vendée

L'ancienne association « Association Familiale Rurale » de St Martin de Fraigneau créée en 1947, club aîné, a été relancée par un groupe de parents, habitants du Sud Vendée. Son nouveau nom : « **FAMILLES RURALES Association Intercommunale du Sud Vendée** ». Son but est de développer des projets autour de la parentalité et de permettre aux familles du Sud-Vendée d'échanger, de se rencontrer et de vivre plus sereinement leur rôle éducatif et affectif. Son CA est composé de 14 membres dont une personne du club aîné et 13 dans la section Par'entraide. Présidente Séverine Pineau, secrétaire Laëtitia Boulard, trésorière Karine Baudouin.

En 2015, ont eu lieu **2 séries de 7 ateliers de communication bienveillante**, basés sur la méthode Faber & Mazlish (24 personnes dont 12 papas) sur St Martin de Fraigneau, **des rencontres parents-enfants** un vendredi sur 2, de 10h à 15h, nommées «**les Par'entaises**» sur St martin de Fraigneau ou au domicile d'une participante, le **1er Café-Parents** sur le thème «être parents et rester un couple» sur le Langon, une journée «**Fête de l'été**» pour réunir tous les adhérents et amis de l'association dans une ferme pédagogique qui a réuni 57 personnes d'horizon différents avec comme point commun l'envie de partager un moment convivial et durant cette journée, chacun emportait son pique-nique et une chasse au goûter était proposée aux enfants, **2 matinées Ludothèque géante** pendant les vacances scolaires d'octobre sur Fontenay-Le-Comte.

Nous proposons des **ateliers savoirs-partagés** (couture, relaxation...) et invitons les personnes à nous rejoindre dans les activités qu'ils souhaitent. A savoir que certaines activités sont ouvertes aussi aux non-adhérents. Voient le jour aussi **des ateliers santé et de nouveaux ateliers parentalité** sur le dernier trimestre avec Agnès Duthell, dans le but de décomplexer la parentalité, travailler sur soi afin d'apprendre à mieux communiquer au quotidien et trouver du sens et développer l'aptitude au bonheur. **Ces activités sont proposées en adéquation avec les attentes et besoins des familles, recensés lors de nos échanges avec eux.** Et bien sûr, les par'entaises sont maintenues mais une fois par mois et généralement au domicile d'une participante et la fête de l'été sera dans un éco-camping.

Le club aîné qui organise un banquet et des parties de cartes, voit ses membres réduire. Nous invitons donc les Tessonnois et Tessonnoises à les rejoindre. Nous remercions Monsieur le Maire pour son accueil chaleureux et pour son aide, qui permet à de nombreuses familles de notre secteur, d'améliorer leur quotidien, d'échanger et de partager d'agréables moments.



Pour nous suivre:
parentraide85.com

Nous contacter :
famillesruralesdusudvendee@gmail.com
OU
06 61 96 26 11

Infos des associations



Section gymnastique

Tous les lundis

10 h 30 - 11 h 30

Salle Louis Massé

*En partenariat avec
l'Association Fontenaisienne
de la Retraite Sportive*

Club photo Dans l'Image Mercredi

12/18 ans : 14 h 30 - 16 h

Adultes : 20 h - 22 h

Espace Pierre Epron

Bibliothèque municipale

Mardi

16 h 30 - 18 h 30

Mercredi

15 h 30 - 18 h 30

Vendredi

16 h 30 - 18 h 30

Les mardis de lecture

de Francis Lebrun

18 h 30

Mardi 25 octobre

Mardi 15 novembre

Mardi 13 décembre

Mardi 14 février

Mardi 14 mars

Mardi 25 avril

Bibliothèque Clod'Aria

Bébés lecteurs

10 h 45

Jeudi 6 octobre

10 novembre

8 décembre

12 janvier

23 février

9 mars

20 avril

18 mai

22 juin

Bibliothèque Clod'Aria

Tir « La patriote »

9 h 30 - 12 h 00

Les dimanches matin

Pas de tir : de mars à juin

Club Seniors

1 mardi sur 2

14 h 30

25 octobre

8 et 22 novembre

6 et 20 décembre

3, 17 et 31 janvier

14 et 28 février

14 et 28 mars

11 et 25 avril

9 et 23 mai

6 et 20 juin

Salle annexe

Foyer rural

Club patchwork

1 vendredi sur 2

14 h 00 - 17 h 30

14 et 28 octobre

18 novembre

2, 16 et 30 décembre

13 et 27 janvier

10 et 24 février

10 et 24 mars

7 et 21 avril

5 et 19 mai

2, 16 et 30 juin

Salle annexe

Foyer rural

Football

Entraînements selon
les niveaux

Mardi, mercredi,
vendredi ou samedi

ESV

Les Echos

Journée Nature Samedi 28 mai



produits artisanaux.

Cette journée dédiée à la nature s'est organisée autour d'un marché aux fleurs et aux plantes, d'un échange de graines et de fleurs, de présentation de nichoirs et autres

Remise d'un kit du baliseur Juin



La communauté de Communes de Fontenay-le-Comte a remis un « kit du baliseur » à un groupe de bénévoles récemment formé au balisage des sentiers pédestres.

Claude Grateau, Jean-Luc Gillier et Jacques Bonnaud de L'Orbrie ont suivi cette formation.

Balisage des sentiers « Bois aux fraises » et « La Noue »

Les baliseurs bénévoles à pied d'œuvre dans le village.



La fête de la Musique au Parc Vendredi 17 juin

Ambiance Rock'n'roll à L'Orbrie



Méchoui de l'UNC Jeudi 9 juin



Le groupe
Rockmotors
a animé la
soirée.



Les Echos

Kermesse RPI L'Orbrie-Pissotte Samedi 2 juillet

Samedi après-midi, les écoles du RPI étaient en fête pour la traditionnelle kermesse de fin d'année.

Le soleil était de la partie et de nombreuses familles sont venues partager ce moment si important pour les enfants.



Société de tir « La Patriote » Dimanche 9 juillet

Remise de coupes suivi du traditionnel méchoui.

Fête au Village Mardi 14 juillet

Pour cette édition 2016, la journée « L'Orbrie en Fête » a été reconduite le 14 JUILLET.

Toute la journée, des animations ont été proposées. Le matin, des activités pour petits et grands ; deux randonnées pédestres, un parcours de 8 km et un de 13 km. Le midi, un repas champêtre animé par Dany, était servi sous tivoili près de la salle polyvalente. Dans l'après-midi, les animateurs ont proposé divers jeux, des promenades en calèche et du tir pour adultes et enfants. La journée s'est terminée par la dégustation de grillées de mogettes.

23ème édition du Bol d'Air Dimanche 11 septembre



L'association Cours Toujours 85 a organisé la 23ème édition du Bol d'Air. Les départs ont été donnés le dimanche matin de la salle des fêtes de L'Orbrie.

Cette épreuve comportait 3 courses :
50 km, 25 km et 13 km.



Installation de nichoirs dans le parc de la Grotte Septembre

Merci à M. Jacques Bonnaud qui a fabriqué et installé quatre nichoirs.

Il n'y a plus qu'à surveiller, au printemps, le manège des mésanges pour les localiser.

Dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), les élèves de GS-CE1 de l'école du Parc ont été sensibilisés à la vie des mésanges de nos campagnes.



Infos des manifestations

Chorale adultes

Tous les mardis
20 h 30 - 22 h
Salle Louis Massé
Marion Dupré

Semaine bleue

Mardi 4 octobre
14 h 30
Salle Louis Massé
C.C.A.S

Lecture publique de Francis Lebrun

Mardi 25 octobre
18 h 30
Bibliothèque Clod'Aria

Exposition photos d'Alain Beaurain

du 14 octobre au 6 novembre
Café restaurant
La balançoire bleue
Club photo Dans l'Image

Repas annuel

Samedi 29 octobre
Salle Louis Massé
Société de tir

Repas dansant

Samedi 12 novembre
St Michel le Cloucq
ESV

Présentation du Site de L'Orbrie

Vendredi 18 novembre
16 h 30 - 19 h
Bibliothèque Clod'Aria

Exposition photos des membres du Club

du 25 novembre au 18 décembre
Café restaurant
La balançoire bleue
Club photo Dans l'Image

Concours de belote

Dimanche 27 novembre
Salle Louis Massé
Foyer Rural

Fête de Noël

Vendredi 16 décembre
Pissotte
Association des Parents d'Elèves

Portes ouvertes

Samedi 7 janvier
de 10 h à 12 h 30
Espace Pierre Epron
Les Pitchouns

Vœux du Maire

Samedi 14 janvier
Salle Louis Massé

Repas des Seniors

Dimanche 15 janvier
Salle Louis Massé
C.C.A.S

Fête de la St Vincent

Dimanche 22 janvier
10 h 30 messe à l'église de L'Orbrie
12 h 30 verre de l'amitié suivi du repas traditionnel
« La poule au pot »
Salle Louis Massé

Concours de belote

Samedi 4 ou 11 février
Pissotte
ESV

Représentations théâtrales

Samedi 25 février
Dimanche 26 février
Salle Louis Massé

Concours « auteurs »

Samedi 4 mars
Salle Louis Massé
Club photo Dans l'Image

Voyageurs du Soir « Read West »

Vendredi 31 mars
20 h 30
Bibliothèque Clod'Aria
En partenariat avec la bibliothèque départementale

Spectacle Chapuze

Samedi 18 mars
Saint Michel le Cloucq
ESV

Tournoi de jeunes

Samedi 27 mai
Tournoi de sixte
Dimanche 28 mai
Salle Louis Massé
ESV

Musique au Parc

Vendredi 16 juin
Salle Louis Massé
Mairie et CCAS